



Un budget offensif à votre service

2015, 2016 et 2017 ont été des budgets « de crise », d'effort et de rigueur ; 2018, un budget plus serein. Durant les trois premières années, il a fallu digérer et gérer les baisses de dotations de l'État tout en maintenant un niveau de service à la population. Dépenses de fonctionnement et investissements ont été maîtrisés avec la plus stricte attention. Le budget 2018 a pour sa part, été un budget de transition pour repartir sur 2019 avec une volonté offensive.

La commune a retrouvé une marge de manœuvre lui permettant de provisionner sereinement plus un budget d'investissement permettant de lancer des projets nécessaires et d'envergure pour le village dans les années à venir.

Grâce à l'action du Maire et son équipe, Survilliers va bénéficier de financements pour la réalisation de ces projets. C'est une excellente nouvelle pour notre commune.


Le budget 2019 a été voté à l'unanimité au Conseil municipal du 27 mars 2019. Malgré les baisses continues de dotations de l'Etat depuis 7 ans, la gestion rigoureuse des finances de la ville et l'engagement de nombreuses actions (rationalisation des dépenses, maîtrise de la masse salariale, renégociation des contrats...) ont permis de contenir les charges de fonctionnement, tout en maintenant des services à la population, et en poursuivant les travaux conformément au programme établi. Pour 2019, les nombreux investissements seront réalisés sans risque pour les finances de la collectivité, et ce grâce à la captation de subventions publiques auprès des différents partenaires (Intercommunalité, Etat, Région), à des recettes non conventionnelles générées par le développement urbain maîtrisé, et également par la bonne gestion financière qui permet à la ville de dégager chaque année une épargne croissante.

LE BUDGET 2019 EN UN COUP D'OEIL


MONTANT TOTAL DU BUDGET : 8 433 846 €


DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT : 5 740 727 €

Document :

 [Schéma explicatif sur la participation au budget de la commune](#)

 [budget 2019 dépenses et recettes](#)

 [taux d'imposition](#)

 [subventions aux associations](#)

Liens utiles :

[Budget communal : comment ça marche ?](#)

2% : augmentation des taux d'imposition

Trois questions à Adeline ROLDAO, Adjoint aux finances

Quel bilan doit-on tirer de l'année 2018 concernant les finances de commune ?

Adeline ROLDAO : *Survilliers sort d'une zone d'inconfort en quelque sorte. Nous devons jouer les équilibristes. 2018 marque donc la stabilité.*

Les efforts des années précédentes semblent avoir portés leurs fruits ?

Adeline ROLDAO : *Bien sûr, et je suis satisfaite du travail accompli collectivement ces dernières années pour maintenir les comptes publics dans un contexte particulièrement compliqué et enfin pouvoir dégager une petite capacité d'investissement. Cela ne veut pas dire pour autant que tout est parfait. La maîtrise de notre gestion devra perdurer si nous voulons nous donner les moyens de réaliser les investissements nécessaires pour notre ville. Les bons choix devront être faits dans les années à venir.*

Quel est le point marquant du budget 2019 ?

Adeline ROLDAO : *C'est bien évidemment le niveau élevé des investissements prévus qui s'élève à 2,7 millions d'euros, dont notamment la maison médicale et l'aire de jeux. Soulignons qu'il s'agit d'investissements maîtrisés car des revenus sont attendus pour compenser cet investissement.*

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les activités proposées par le tissu associatif local contribuent au bien vivre ensemble, à la tolérance, à l'esprit d'équipe, à l'ouverture culturelle et sportive. Pour toutes ces raisons, les associations sont des partenaires indispensables de notre commune. Un soutien important est apporté aux associations de la ville qui proposent de nombreuses activités aux survillois de tous âges. Ce soutien aux associations comprend des subventions directes, à savoir un montant alloué au budget et indirectes telles que la mises à disposition de nos infrastructures et leur entretien. Parmi les associations survilloises, certaines font l'objet d'une convention d'objectifs, lorsque la subvention est supérieure à 23 000 euros. Cette convention fixe les actions, projets, dispositifs mis en œuvre par l'association dans le cadre de son champ d'actions, les moyens alloués par la collectivité et les modalités d'évaluation. Sont concernés par ces conventions d'objectifs : l'AJS, l'Avenir, les Marcassins et le comité des fêtes.

Subventions aux associations : 263 250 €

INVESTISSEMENTS 2019

Des capacités retrouvées après 5 années de

vigilance

- Construction Maison Médical : 2 057 00 €
- Aire de jeux : 50 000 €
- Rénovation des bâtiments : 42 000 €
- Accessibilité Mairie : 15 000 €
- Matériel technique : 45 600 €
- Eclairage public: 14 000 €
- Voirie : 51 700 €
- Vidéoprotection : 40 000 €
- Sécurisation des écoles : 18 000 €

Source URL: <https://www.survilliers.fr/article/budget>